

GRAINE Guyane

Groupe Régionale d'Animation et d'Initiative à la Nature et à l'Environnement

Réseau Régional d'Education à l'Environnement

15 cité Massel, route de Montabo

97300 CAYENNE

Tel./ fax : 0594 38 31 50

<http://graineguyane.blogspot.com/>



Contribution aux Etats Généraux de la Guyane :

Etat des lieux de l'Education à Environnement vers
un Développement Durable en Guyane (EEDD) :
enjeux et propositions

Contribution issue des

**Assises Régionales de l'Education à Environnement vers un
Développement Durable en Guyane (EEDD)
juin 2009**

Préambule



La vision idéale de la Guyane, vue par les acteurs de l'EEDD :¹

Dans le développement des services de base comme dans toutes activités économiques, l'environnement sera pris en compte, les impacts sur ce dernier seront réduits au minimum.

Les ressources naturelles seront préservées, gérées et valorisées de manière raisonnée et responsable en garantissant la qualité de vie et les besoins socio-économiques et culturels de tous les individus et de toutes les communautés de Guyane de manière équitable pour aujourd'hui et demain.

Les habitants de Guyane connaîtront et reconnaîtront la richesse des patrimoines naturels et culturels de leur territoire. Ils participeront, s'engageront à un niveau individuel et collectif pour protéger et valoriser ces patrimoines, pour une Guyane plus équitable et plus solidaire.

Depuis 2006, sensibilisation, éducation, information sont définis comme des enjeux prioritaires forts selon le profil environnemental régional

C'est pourquoi, une éducation à l'environnement pour un développement durable de tous les publics est apparue notamment sur la grande île de Cayenne comme un enjeu majeur des 15 prochaines années.

Effectivement, une dynamique d'acteurs d'éducation à l'environnement pour un développement durable s'est mobilisée depuis les assises de 2000 en Région Guyane, réunissant un ensemble d'organismes autour de cette problématique qui a conduit à une proposition d'un plan régional d'action d'éducation relative à l'environnement (P.R.A.E.RE.).

Mais les spécificités de ce territoire guyanais, sont tellement prégnantes et d'enjeux vitaux pour certaines:²

- la maîtrise de l'occupation de l'espace,
- l'amélioration du cadre de vie, l'accès pour tous à une eau potable,
- la mise en place d'une politique énergétique volontariste,
- la maîtrise des pollutions
- l'ERE

qu'il conviendra de réaffirmer l'intérêt prioritaire, d'une éducation, formation et information de l'ensemble des citoyens pour mieux vivre ensemble et affronter un nouveau choix de société.

¹ Texte issu de la Charte de l'éducation à l'environnement pour un développement durable en Guyane, 2007, par le Collectif Régional d'Éducation à l'Environnement de Guyane.

² (Source PER 2006) - ces 5 axes sont classés en priorité 6, ce qui est le maximum dans le PER, sachant que l'EEDD est à la fois une priorité, un enjeu et un moyen.



L'éducation à l'environnement peut contribuer à atteindre cette vision :

- L'EEDD tout en cherchant à tisser le lien entre les centres d'intérêts des personnes et leur environnement, contribue à ce que chacun connaisse et reconnaisse la richesse de son environnement naturel, et favorise l'engagement de chacun, à son niveau de responsabilité et de moyens, en faveur de sa protection et sa valorisation.
- L'EEDD donne les outils de connaissance et de compétence pour agir en faveur de l'environnement et pour développer l'esprit critique afin de résoudre les difficultés actuelles ou celles qui émergeront dans l'avenir.
- L'EEDD est porteuse de valeurs humaines à faire siennes et à partager et transmettre (solidarité, entraide, partage, tolérance, respect, initiative et responsabilité).

Enjeux de l'éducation à l'environnement en Guyane

Les enjeux en terme d'éducation ont un caractère d'urgence dans le département :

- près de la moitié de la population guyanaise à moins de 25 ans,
- en moyenne un collège est en construction tous les ans,
- 3 lycées viennent de se construire pour la prochaine année scolaire mais ne suffiront pas pour accueillir l'ensemble des lycéens désireux de continuer leurs études,
- plus de 3000 élèves sont déscolarisés,
- de manière générale les besoins d'infrastructures scolaires ne sont comblés pour une démographie en forte augmentation
- ...

D'un point de vue environnemental, les émissions de CO₂ et les défrichements forestiers³ ne vont pas cessés d'augmenter. Le développement industriel et économique de la Guyane semble nécessaire pour proposer aux nouvelles générations emplois et situation économique viable. Mais quelles seront les orientations de développement pour quelles puissent être en cohérence avec les objectifs du protocole de Kyoto⁴ et les réglementations environnementales françaises et européennes ?

Dans ces perspectives de développement, l'éducation à l'environnement et au développement durable prend toute son importance. La situation des déchets sur l'ensemble du territoire et les risques sanitaires associés (dengue, paludisme, leptospirose...) illustrent l'urgence de sensibiliser les jeunes ainsi que le grand public. Une attention très particulière sur la situation de l'état de l'eau en Guyane grâce au SDAGE doit permettre de continuer les actions de sensibilisation autour de l'eau (eau potable et assainissement, enjeux sanitaires ...). L'éducation à la citoyenneté dans une société métissée et en mouvement doit passer par une prise en compte de l'éco-citoyenneté de manière générale.

L'intégration des enjeux de l'EEDD dans les politiques territoriales et des services de l'Etat doit permettre de préparer tant les jeunes générations que le grand public aux enjeux environnementaux du 21^{ème} siècle dans notre département.

³ La forêt est un « puits de carbone ». Un puits de carbone ne vise pas à réduire les émissions de CO₂ de l'[atmosphère](#), mais à le piéger.

⁴ Le **protocole de Kyoto** propose un calendrier de réduction des émissions des 6 [gaz à effet de serre](#) qui sont considérés comme la cause principale du [réchauffement climatique](#) des cinquante dernières années.

Des Assises Régionales de l'EEDD le 5 juin 2009 à Matiti, en vue de contribuer aux Assises Nationales de l'EEDD à Caen les 27, 28 et 29 octobre 2009 ;



Le Collectif Français d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD), créé dans les années 90, regroupe des acteurs de la société civile œuvrant en faveur du développement de l'éducation à l'environnement en France.

En février 2000 à Lille, le Collectif a organisé les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement, élaborées sur la base des contributions des rencontres régionales. Et de ces événements locaux et nationaux, les différents acteurs de l'EEDD ont organisé le deuxième forum Planet'ERE en 2001 réunissant près de 1500 personnes de 42 pays.

En octobre 2009, le Réseaux Ecole et Nature et le Collectif national appellent de nouveaux tous les acteurs locaux à intervenir et présenter la situation de l'EEDD dans chaque territoire en organisant les deuxièmes assises nationales.

En Guyane, depuis 2004, un travail de recensement des acteurs, des priorités et des besoins a été réalisé par le Collectif Régional d'Education à l'Environnement de Guyane (CREEG). Depuis 2007, un Plan d'Action Régional (intitulé PRAERE) a été validé et des actions s'en sont suivies. Cette démarche collective est aujourd'hui en sommeil.

Les assises régionales se sont déroulées le 5 juin 2009 au lycée agricole de Matiti à Macouria.

Cette rencontre a permis de rassembler plus de 70 personnes représentant les services de l'Etat, les collectivités territoriales, des associations du secteur de l'insertion, de la formation, de la protection et de l'éducation à l'environnement, de la santé et du social.

Dans le cadre d'une préparation aux rencontres nationales, ce rassemblement a été l'occasion d'échanger, de redynamiser la démarche collective déjà initiée, de proposer un état des lieux de l'éducation à l'environnement et de faire émerger des projets et des actions pour notre département.

Synthèse Générale des Assises Régionales de l'EEDD en Guyane (juin 2009)



Constats

Les principales faiblesses identifiées

1. Les associations d'éducation à l'environnement rencontrent des problèmes pour financer leurs programmes, ce qui entraîne une précarisation des postes d'animateurs, générant un turn over important. Ce problème récurrent du financement des actions rend difficile la conduite des projets d'EEDD sur l'ensemble du territoire, (déplacements, sorties scolaires ou périscolaires, formation ...)
2. Manque de réactivité des institutionnels.
3. L'étendue du territoire et l'enclavement rendent difficile l'accès et les échanges avec les populations du littoral et de l'intérieur.
4. Difficile appréhension par les acteurs de l'EEDD et des enseignants de la diversité sociale, culturelle et économique du contexte local.
5. Difficulté à capitaliser les expériences pédagogiques du fait des mouvements de personnels éducatifs, des animateurs,
6. Les dispositifs publics en matière de formation et d'emploi au niveau du territoire sont méconnus des acteurs.
7. L'offre en formation sur le territoire est limitée, les demandeurs doivent souvent se tourner vers l'hexagone quand ils en ont les moyens
8. Fragilité des structures existantes dans le domaine de l'animation, de l'éducation à l'environnement, de la médiation socioculturelle ou des réseaux de proximité pour soutenir et accompagner les porteurs de projets EEDD (manque de relais et de médiateurs culturels).
9. Manque un « référentiel » (site internet, outils, centre de ressource, les actions menées ...) commun pour l'ensemble des acteurs de l'EEDD pour le grand public et les financeurs.
10. Une communication et mise à jour de l'information pas assez efficiente dans le réseau (en interne et en externe).
11. Nécessité de créer de nouveaux espaces d'échanges, de rencontres régulières entre les différents acteurs de l'EEDD (ex. : autour de thématiques telles que les déchets)
12. Nécessité d'une adaptation des outils nationaux au contexte local



Les principales forces identifiées

1. Un territoire riche par sa biodiversité et ses cultures.
2. Une préoccupation environnementale de plus en plus forte provoquant une demande croissante des établissements scolaires du 1er et 2nd degré en terme d'animations, de formations, d'interventions, de sollicitations en EEDD.
3. Le Développement Durable est un levier économique et social (par exemple dans le champ de l'insertion par la création de filières de réutilisation) (ex des nouveaux métiers émergents : recyclage, traitement des déchets....)
4. Les dispositifs existants permettent de développer des activités pédagogiques en EDDD (ex : Programme de Réussite Educative, Contrats Educatifs Locaux, Eco-Ecole, Agenda 21, conseil municipal d'enfants, concours DD, Travaux Pratique Expérimentaux)
5. La présence d'un réseau d'acteurs associatifs et de différents partenaires actifs sur le territoire guyanais

Propositions



➤ **Favoriser la coordination des acteurs et des moyens de l'EEDD et faciliter l'adaptation de leurs actions au territoire :**

1. Elaborer un référentiel commun permettant une gestion des outils et des projets de EEDD en Guyane à l'ensemble des acteurs (institutionnels, associations, collectivités ...).
2. Créer un « guichet unique » pour rendre plus lisible et structurer l'offre auprès des acteurs associatifs et pour accompagner l'ensemble des acteurs au montage de projets, à la recherche de financement ...
3. Favoriser la mutualisation des moyens : ex. un groupement d'employeurs.
4. Faire un état des lieux de l'EEDD en Guyane et suivre l'évolution de ce secteur en mettant en place des indicateurs.
5. Favoriser des plateformes d'échanges et de rencontre entre les acteurs permettant d'animer un comité de réflexion pour les outils pédagogiques ...
6. Mise à jour de l'annuaire des ressources (intégrant une réactualisation régulière) et création d'un site web (interactif ou participatif).
7. Rendre le réseau accessible et proche de la population, en constituant un réseau de relais culturels.
8. Réaliser une enquête sur les représentations environnementales des différentes cultures.
9. Améliorer l'accès à l'information sur la Guyane (centre de ressource).
10. Capitaliser les études et les projets pour résoudre le phénomène d'atomisation des acteurs.

➤ **Favoriser la professionnalisation et la création d'emplois en EEDD :**

11. Création de postes de médiateur environnemental.
12. Faire un état des lieux exhaustif de l'emploi, des formations et des débouchés en EEDD en Guyane.
13. Développer l'offre de formation pour les salariés et les dirigeants associatifs sur les thématiques EEDD, la gestion associative, la médiation ...
14. Favoriser les financements pluriannuels.
15. Impliquer de manière plus significative les collectivités locales et territoriales (mise en place du PRAERE ...)
16. Favoriser l'accès aux prêts bancaires, micro-crédits, prêts à taux zéro et au foncier pour les jeunes porteurs de projets.
17. Le maintien du statut de garde-animateur dans les Réserves Naturelles en Guyane.

Les partenaires financiers des Assises Régionales de l'EEDD en Guyane :



Remerciements aux participants et partenaires aux Assises Régionales de l'EEDD en Guyane :

ANSELIN Arnaud (DIREN), AUCLAIRE Frédéric (GRAINE) BERNARD-DE-SANCHEZ Dominique, BESANCON Laurence (GRID), BOURON Marion (GRAINE), BRAND Myriam (Sépaguy), CHARLEC Céline (WWF), CONSTABLE Evelyne (Conseil Général), FOUCAUD Katia (GRAINE), GARNIER Laurent (PNRG), GONZALEZ Marion (GADEPAM), GRIG Gérard (CRDP), GROSS Karine (GRAINE), JUNG Serge (Rectorat), KAYAMARE Olivier (SMPNRG), LAPRAY Franck (EPLEFPA), LEBRETON Anne (EPLEFPA), LESCOT Morgane (KWATA), LECURIEUX Louise (Conseil Régional), LUTAUD Gaëlle (GRAINE), MAILLARD Stéphane (GRAINE), NERON Karine (Conseil Régional), OBSTANCIAS Jean (ONF), PINEAU Kevin (RNR Trésor), POIXBLANC Christine (CCCL), SUBIRATS Josiane (DIREN),

La liste de remerciement n'est pas exhaustive !

